

VILLE DE LILLE

HOTEL DE VILLE

BATIMENT DES FINANCES ET BEFFROI

4ème LOT - Installation d'un phare au sommet
du Beffroi

NOTICE

annexée au cahier des charges établi pour la
mise en adjudication des fournitures et travaux

Le phare sera du type dit "à feu tournant" avec éclipseur et aura une portée de 30 kilomètres au moins; il éclairera l'horizon, il devra être vu des aviateurs en même temps que des personnes se trouvant au pied du beffroi. Il sera placé à une hauteur d'environ 100 mètres.

Le prix qui doit être remis, comprend un appareil complètement monté, mis en place et équipé en ordre de marche; il ne doit comporter aucun supplément pour échafaudages, montage des pièces ou des glaces, transports, manutentions, cordages, palans, scellements, etc.

Le constructeur devra s'entendre avec la Maison qui construit le beffroi pour utiliser ses échafaudages ou engins.

L'énergie électrique nécessaire à cette installation est fournie par des courants alternatifs triphasés 208/120 volts 50 périodes neutre sorti. Le courant sera amené par les soins de la Ville jusqu'à un tableau qui se trouvera sous le plancher de la côte 120 ou dans la cabine.

Le raccord entre ce tableau et l'appareil sera fait par le Constructeur de l'optique.

Il est bien spécifié que la partie en béton est terminée par une lanterne en fer qui doit être conservée ou modifiée comme il est dit ci-après.

Le Constructeur du phare devra s'entendre avec la Maison Zublin de Strasbourg, pour que la cage vitrée du phare puisse s'insérer dans la lanterne en fer prévue dans le prix à forfait de la Maison Zublin.

Si les armatures de cette lanterne étaient de section et d'écartement insuffisants, le constructeur de phare devrait tenir compte dans son prix de ce supplément qui serait réglé par lui à la Maison Zublin.

On doit pouvoir accéder à la partie supérieure de la cage lanterne, soit par l'intérieur de la cabine, soit par une échelle placée à l'extérieur de cette cabine.

La lanterne en fer sera surmontée d'une hampe pour drapeau, non comprise dans le prix.

Les pièces de fer établies par le constructeur du phare seront inoxydables ou rendues inoxydables, soit par parkerisation soit par tout autre moyen autre que la peinture.



Original
1 DS/10590/5

En plus de cette opération l'ensemble des parties métalliques sera recouvert de trois couches de peinture métallique d'une marque à proposer à l'agrément de l'Architecte.

La colonne supportant l'optique sera scellée avec boulons dans la partie en béton armé, les trous seront percés par la Maison Zublin mais les scellements seront faits par le Constructeur de phare.

En outre de ce qui est spécifié ci-dessus le prix forfaitaire doit comprendre ce qui est mentionné ci-après :

La cabine contenant l'optique doit être munie d'une couverture étanche sur laquelle on devra pouvoir marcher, cette couverture sera placée à hauteur de la ceinture intermédiaire de la cage en fer.

Un dispositif d'aération sera prévu pour éviter la condensation; des rideaux de coutil protégeront l'intérieur de la cabine de la lumière du jour.

La partie supérieure de la cabine sera garnie de glaces de huit millimètres d'épaisseur environ sur une hauteur de 1m60 au moins; il sera fourni des glaces de rechange.

La partie inférieure de la cabine sera formée de panneaux pleins dans lesquels une porte sera percée pour permettre l'accès de la terrasse extérieure et de l'échelle placée le long de la cage, échelle qui conduit au-dessus de la cabine.

Cette échelle est à prévoir dans le prix.

Des précautions seront prises pour éviter l'introduction de l'eau par la porte et par les raccords avec la maçonnerie; des précautions seront également prises pour éviter le bris des glaces soit par oxydation des fers soit par vibrations provoquées par le vent sur la cage en fer et le drapeau.

La Société Anonyme des Anciens Etablissements Zublin a un siège à Paris, 10 rue de Florence (VIII^e).

Lille, le 11 Février 1931

L'Architecte D.P.L.G.
E. DUBUISSON

Vu et Approuvé

Lille, le 21 AVRIL 1931

POUR LE PRÉFET
Le Secrétaire-Général délégué



[Signature]



[Signature]